UNSA, le Syndicalisme en positif !

Février 2016

EIC LORCA

INFO DP

Période donnant droit, en 2016, au paiement de l'indemnité pour congés pris en période de moindre besoin en personnel :

Du 11 janvier au 5 février
Du 22 Février au 1 Avril
Du 2 Mai au 30 Juin
Du 16 Septembre au 9 décembre

Ce calendrier, présenté au CE du 28 Janvier, est imposé par la Direction de la Circulation, il annule et remplace celui qu'avait proposé l'EIC LORCA. **Vérifiez vos fiches de paie !**

Notations :

Prises de connaissance Notation Exécution et Maîtrise : 26 février 2016 à 10H00
Commission de Notation Maîtrise : 22 mars 2016 à 10H00
Commission de Notation Exécution : 24 mars 2016 à 10H00
Les notations maîtrise et exécution seront organisées au niveau de l'Etablissement
Les dispositions de l'annexe 5 du RH 910 seront appliquées pour les 3 collèges.
Le RH 910 prévoit des positions supplémentaires mais pas de niveau.

Le programme de déploiement théorique des secteurs circulations (SC) devant intégrer la CCR Lorraine est :

1. Le COGC entre 2020 et 2023 – toutefois cette opération sera étudiée en fin d'année 2016 pour en valider la pertinence d'un point de vue Exploitation.
2. LE SC Thionville en 2021 dont les études d'ingénierie sont en phase PRO jusque Mars 2017 (dernière phase d'étude d'ingénierie avant la phase de réalisation- phase qui vient après la phase Etude Préliminaire puis la phase AVP Avant-Projet)
3. Le SC Nancy en 2022 dont les études d'ingénierie sont en phase AVP.
4. Le SC Blainville en 2022 (dont Ligne vosgienne jusqu'Epinal)
5. Le SC Woippy en 2027 mais les études préliminaires ne seront engagées qu'en 2017.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

Programme de régénération des postes hors CCR pour 2016 sur l'EIC LORCA :
La régénération d'un poste d'aiguillage demande entre 5 à 8 ans d'études avant la réalisation des travaux. Plusieurs dossiers (hors CCR) sont en cours d'études d'ingénierie au pôle Développement : Régénération de la couche Informatique de Lérouville (2019/2020); Régénération des 5 PRS de Reims CCC (2021); Régénération du PRS de Soilly (2021), régénération du PRS de Oiry (2021); Régénération du PRS de Revigny (2021).
La Direction dévoile son programme mais ne s'étend pas sur la productivité !

Nombre de journées de service, dégroupées par UO, Exécution et Maitrise (pour les postes d'Agent de circulation et Aiguilleur) qui ont été tenues par l'encadrement en 2015 :
Il y a eu, sur toute l'année 2015, 143 journées de remplacement par l'encadrement, qui se décomposent ainsi par UO :
UO CA : 7 (depuis le 1er juillet)
UO HAGONDANGE : 24
UO METZ : 8
UO TOUL : 43
UO EPINAL : 55
UO CAPACITE : 6
Pour l'UNSA, cette situation est inadmissible. Elle ne va pas dans le sens des engagements pris par l'entreprise et affirmés dans un Temps réel après l'accident D'Eckwersheim. En effet, celui-ci précise que la Direction veut décharger les DPX des tâches non directement liées au management individuel et collectif !

Postes Vacants sur l'Etablissement :
UO Hagondange :
1 téléphoniste Poste 1 Woippy PRS (embauche ATTOPB)
1 aiguilleur P3 Hagondange (embauche ATTOPB)
2 réserve aiguilleur PA et PB Thionville (embauches ATTOPB)
UO Metz : néant
UO Epinal :
1 AC Etival (attente de mutation)
2 AC Pont St Vincent (attente de mutation)
UO Toul : néant
UO Champagne Ardenne :
1 graisseur à Chalons Epernay (bourse emploi)
1 AC St Hilaire (bourse emploi)
2 réserve AC Chalons (embauche ATTOPB)
1 AC Vandeuvre (embauche ATTOPB)
1 AC Revin (embauche ATTOPB)
UO Capacité : 1 Réserve Horairiste BHR
CFCF : néant

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou **772 992**
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

Embauche 2016:
101 prévisions d'embauche dont 2 Jeunes Cadres.
Répartition globale :
28 ATTOPB
30 ATTTS
41 Alternants en fin de cursus dont 27 Titre 4, 8 Licence Pro, 6 ATEF
Suite à la fusion avec Champagne Ardenne, ces embauches paraissent conséquentes. Pour l'UNSA, elles restent insuffisantes. Le taux d'échec aux examens doit également être pris en compte.

Conséquences pour l'EIC de l'ouverture de la LGV Est en juillet sur à l'accident d'Eckwersheim :
Le report de la date de mise en service commerciale de la 2ème phase de la LGVEE vient d'être annoncé officiellement, soit le 03/07/16. Les 6 CT terminent leur formation courant février.
L'UO Toul est en attente de la date de remise de la ligne à SNCF réseau afin de mettre en place le nouveau roulement.
Cette remise au GI pourrait intervenir le 31 mars.

REMILLY :
Reclassement du poste d'AC à la qualification E.
Les agents de qualification D déjà formés sur le poste pourront continuer à y travailler sur la base du volontariat.
Enfin une bonne nouvelle ! Nos revendications ont étés entendues. La qualification E est largement méritée.

Passerelles en 2015 :
5 Départs Exécution pour 5 arrivées.
5 Départs Maitrise pour 4 arrivées.
La Direction affirme qu'elle souhaite maintenir les passerelles. Mais les chiffres sont têtus ils démontrent le contraire. Sachant que l'Etablissement cédant doit payer la formation permettant d'intégrer l'Etablissement prenant, on se doute bien qu'à terme les passerelles n'existeront plus. L'UNSA ferroviaire continuera à se battre pour conserver les passerelles.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou **772 992**
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

Conditions requises pour les dispenses du PR4 ou PRC

	TEEP (français):note obtenue	reçu ou non reçu	Pour accéder au collège cadre
avant 2006: mesures exceptionnelles infra (2004et 2005)	de 1 à 6/20(1)	reçu	doit passer le PR4
avant 2006:	à partir de 7/20(2)	reçu	ne doit pas passer le PR4
	Dispensé du TEEP (diplômé) (3)	reçu	ne doit pas passer le PR4
		non reçu	doit passer le PR4
	à partir de 10/20(4)	Non reçu	est dispensé du PR4
à partir de 2006		reçu	doit passer le PR4

(1)- en 2004 et 2005 l'infra a neutralisé les notes de la première partie de l'examen (TEEP et épreuve technique) afin de permettre aux candidats d'entrer en formation. En contrepartie les candidats dont la note de TEEP était inférieure à la note minimale requise pour entrer en formation (7/20) doivent passer le PR4 pour accéder ultérieurement au collège cadre.

(2)-Pour l'ancien examen avant 2006, les candidats devaient obtenir une note minimale de 7/20 à l'épreuve de TEEP pour valider cette épreuve. Donc un candidat qui a validé son TEEP avec une note supérieure ou égale à 7/20 et qui a réussi l'examen à l'époque est concerné par les dispositions de l'ancien examen et n'a donc pas à passer le PR4.Il doit remplir les deux conditions : avoir au moins 7/20 au TEEP et être reçu à l'ancien examen.

(3)-Les dispenses accordées dans l'ancien dispositif(TEEP) ne sont pas reprises dans le nouveau dispositif, elles ne s'appliquent donc pas au PR4.

(4)-Les mesures suivantes seront applicables à partir de la mise en place du nouveau dispositif :
-Les agents désignés ci-dessous sont dispensés de l'épreuve de validation du domaine 4-savoir-faire et compétences transverse qui leur est automatiquement validée :
-Les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve de TEEP des examens.

(5)-Le PR4 est acquis avec une note au moins égale à 12/20.Il est valable à vie.

(6)-Pour les attachés TS c'est lors de leur parcours d'intégration TS que les branches et domaines vérifient leur aptitude à tenir un poste du collège cadre. Les agents recrutés et régularisés sur un grade TS sont dispensés de passer le PR4.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou **772 992**
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org